

à 19 heures 30

Tous les conseillers étaient présents sauf : Monsieur Bernard ESCANDE qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECORINI Maire de Bossey

Monsieur Jean-Jacques NOGUIER excusé, Monsieur Albert WALKER excusé

Ordre du jour :

1°/ Compte rendu de la dernière séance : Le Conseil Municipal l'approuve

2° / Ecole :

La rentrée se fera le mardi 01 septembre : nous avons 81 élèves. Actuellement nous comptons toujours quatre classes. Nos locaux sont pleinement occupés.

Cantine : par délibération en date du 08 Août 2012 le tarif d'un repas à la cantine est de 4.50 € la société Elior qui fournit les repas viens de nous informer qu'à compter du 01 septembre 2015 le repas nous sera facturé 4.64 €.

A titre d'exemple les Communes voisines compte tenu des diminutions financières opérées par l'Etat mettent de plus en plus en place le calcul qui prix du repas en fonction du quotient familial : une étude peut être faite au niveau de Bossey (une commission devra être créée).

Le conseil Municipal fixe le tarif de la cantine à 5 € à compter de la prochaine rentrée.

Garderie : par délibération en date du 03 juillet 2013 le tarif de la garderie est de 1,50 € l'heure. Monsieur le Maire précise que le nombre d'enfants à la garderie est d'environ 60 par jour. Du personnel supplémentaire a dû être recruter pour les encadrer et qu'il faudrait revoir le prix de l'heure de garderie.

Le Conseil Municipal fixe le tarif de la garderie à 2 € de l'heure à compter de la prochaine rentrée.

À titre d'exemple le tarif de la garderie à Archamps est de 3 € de l'heure. Les communes voisines mettent en place également le quotient familial pour la garderie.

Monsieur le Maire précise qu'à la rentrée il n'y aura pas de temps périscolaire dit « TAP » mais seulement une garderie commune pour tous. Une réflexion globale sur ce temps va être étudiée.

Maisons de Laidefeur : Monsieur le Maire que les travaux de rénovation des bâtiments débutera le 24 Août 2015 :

Madame Barbara BONDAZ doit déménager dans les prochains jours. Le nouveau montant de la location est fixé à 500 € par mois.

Chemin de l'Epinglier : Les travaux sont terminés la dépose des lignes va débiter.

Chemin de l'Épinglier : Les travaux sont terminés la dépose des lignes va débiter.

Des travaux de réfection de voirie ont débuté :

Le revêtement type bicouche sur le chemin des vignes est repoussé à la fin du mois début septembre.

Une chicane provisoire (le matériel a déjà été livré) va être mise en place route la mairie la semaine prochaine avec le marquage approprié,

Le marquage sur la voirie va être refait avec quelques modifications au niveau de LAIDEFEUR (protection des piétons, marquage dans le carrefour).

Les travaux de l'oratoire sont terminés (mise en place du bassin sous le porche) : une poubelle devrait être posée.

Route de Collonges : le compromis avec Mme GAUY PALLIER et Monsieur Pascal SCHALPI va être signé prochainement pour la vente de terrain.

Divers :

En début de séance intervention de Monsieur Gérard BRUN Conseiller Municipal.

Bassins pressoirs : Monsieur Guy REBOIS Adjoint souhaite mettre en valeur ce patrimoine. Il est chargé de ce projet.

Compte rendu des différentes réunions :

Vide grenier dimanche 06 septembre 2015

Journée du Salève le 06 septembre 2015

Journée de la Chasse le 18 octobre 2015

Prévoir une commission d'urbanisme, une commission finances

Le prochain Conseil Municipal est fixé au Mercredi 16 septembre 2015 à 19 h 30.

Bossey le 20 Août 2015
Le Maire,
Jean-Luc PECORINI

